

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mardi 13 décembre 2022 à 19 h 15 par Zoom

Membres du CA :

Présent·e·s : Aurélie Averty, Laurent Bigourd, Lia Goldberg, Pauline De Kerchove, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Excusé·e·s : Thérèse Bocquet (pouvoir Jean-Louis Marie), Alain Derat (pouvoir Geneviève Taffin) Ulla Kleweta (pouvoir Geneviève Taffin), Agnès Le Brishoual

Absente : Isabelle Renier

Membres de l'association présent·e·s : Christian Cabaret, Etienne Christiaens, Caroline Sère

19 h 00 : Accueil des participant·e·s

Présences :

- ✓ Membres du CA : 9 présent·e·s, 3 pouvoirs
- ✓ 4 excusé·e·s, 1 absente
- ✓ Autres membres de l'association : 3 participant·e·s

19 h 15 : Ouverture du CA par le Président, Didier Marie

1. Approbation du Compte-rendu du CA du 29/09/2022 par ZOOM

❖ **Compte-Rendu approuvé à l'unanimité**

- ✓ **Relectrice** du compte-rendu du présent CA non-membre du Bureau : **Lia Goldberg**

2. Formation : Calendrier des stages 2023 (Jean-Louis Marie)

Dédoublément du Stage Réponse Réflexe, Instructeur Katriona Shawki, à Saint-Prix (95)

- 8 -10 avril 2023
- 29 septembre - 1^{er} octobre 2023

Révision, Animatrice Thérèse Bocquet, à Regneville (55)

Ce projet reste à confirmer sur le plan organisation

- ✓ Le calendrier des Stages 2023 sera **téléchargeable sur le Site** Trager France et Belgique

3. Modification des Statuts (Anne Prygiel)

3.1- Représentant légal

Une association loi 1901 ne peut fonctionner sans représentant légal. Dans notre association c'est le Président qui est le représentant légal. En cas d'absence de Président, il convient de nommer un représentant légal.

La commission de réforme des statuts propose qu'un représentant légal soit désigné parmi les membres du CA et qu'à défaut, si aucun membre du CA n'est volontaire, ce représentant légal soit statutairement le Trésorier. Celui-ci connaît bien les dossiers de l'Association et dispose de la signature sur les comptes.

Après discussion, le CA vote sur la proposition ci-après :

« En cas d'absence de candidat à la présidence, un représentant légal devra être désigné en son sein par le CA, à défaut le trésorier. »

Vote : Contre = 0, Abstention = 1, Pour = 11

3.2- Article 4 - Le Mouvement Trager France

(en rouge les modifications proposées par la Commission de réforme des Statuts)

Il se compose de :

1 - Praticiens

2 - Stagiaires

3 - Praticiens en année sabbatique : praticiens qui, à leur demande, n'exercent plus à titre temporaire.

4- Anciens praticiens ou stagiaires : adhérents qui s'engagent à ne pas reprendre la formation ni à exercer.

5 - Membres d'honneur

6 – Amis : adhérents qui n'ont pas suivi la formation initiale

7 - Membres associés : personnes morales ou les institutions qui s'intéressent à l'Approche Trager®

Après discussion, le CA :

- ✓ Demande à la Commission de réforme des Statut de **revoir certaines formulations** :
 - catégorie 4 : Anciens praticiens ou anciens stagiaires : adhérents qui n'exercent plus ou ne se forment plus
 - catégorie 6 : proposition ajout Praticiens d'autres associations nationales Trager
 - catégorie 7 : proposition ajout Partenaires
- ✓ **Décide de surseoir au vote**

4. Candidature à la Présidence de TF à l'AG 2023 (Didier Marie)

Le Président, **Didier MARIE**, confirme qu'il ne sera pas candidat à la présidence de Trager France lors de la prochaine AG en avril 2023.

Il n'y a **actuellement aucun candidat** à la présidence.

- ✓ Vous avez un projet pour l'association, des compétences, **vous souhaitez être candidat** à la présidence, merci de **prendre contact**, dès maintenant, avec Didier Marie pour manifester votre intention.
Le Président n'est pas seul. Il peut compter sur l'appui des membres du Bureau et du CA.

5. Partage mensuel de Mentastics sur Zoom : Planning de janvier à avril 2023

Le premier lundi du mois (sauf en janvier), à 19 h :

- 9 janvier 2023 Laurent Bigourd, ...
- 6 février 2023 ... , ...
- 6 mars 2023 ... , ...
- 3 avril 2023 ... , ;;;

- ✓ **Vous êtes volontaire pour être animateur ou animatrice** d'une séance ? Merci d'en informer le secrétariat de Trager France par mail en indiquant la ou les dates choisies.
Il est souhaitable qu'il y ait 2 animateurs par séance, un imprévu de dernière minute pouvant empêcher un animateur d'assurer la séance comme prévu.

Changement ou alternance de jour

Des adhérents, non disponibles le lundi, demandent s'il est possible de changer de jour ou d'alterner les jours.

- ✓ Cette demande sera étudiée lors de l'AG 2023

6. Commissions et groupes de travail

6.1- T-Shirts : nouvelle sérigraphie 2023 (Christel Marie)

- ✓ Vous trouverez, **en annexe 1**, la nouvelle sérigraphie choisie

6.2- Le Site Trager France et Trager Belgique (Jean-Louis Marie)

Partage des tâches de fonctionnement du Site

Les membres de ce groupe de travail sont : Alain Derat, Fabienne Couton, Lia Goldberg, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel.

Le travail sera réparti entre ces 5 personnes auxquelles le webmaster donnera un mot de passe personnel pour effectuer la mise à jour des informations pour le secteur dont elle sera responsable.

Ceci sera fait et opérationnel avant l'AG.

- ✓ Jean-Louis Marie envoie, en janvier, un mail au groupe pour expliquer les 5 tâches à répartir et organiser une réunion.

6.3- Règlement Intérieur de l'Association (Pauline de Kerchove)

Les membres de ce groupe de travail sont : Pauline De Kerchove, Laurent Bigourd, Caroline Sère, Etienne Christiaens.

Documents reçus (cf CA du 29 septembre) :

- Le groupe Réforme des Statuts a envoyé les points listés comme devant figurer au Règlement Intérieur et non dans les Statuts
- Jean-Louis Marie a envoyé l'ancien projet de Règlement Intérieur
- Lia Goldberg a envoyé un exemple de règlement intérieur

Réunion du groupe prévue le 14 décembre 2023

Objectif : établir comment s'y prendre

7. Finances (Jean-Louis Marie)

Bonne situation financière en fin d'année 2022

L'année 2022 se termine avec 13 000 € sur le compte (soit 2000 € de plus qu'en 2021) et sans avoir touché à notre réserve du « petit lion ».

AG des 29 et 30 avril 2023 au Domain de Garabaud à Mazères (Ariège)

Le devis d'un montant de 3 677,60 € a été signé et l'acompte de 30 % versé.

Ce devis, établi sur la base de 20 participants, en pension complète comprend 2 nuits en chambre twin (nuits du 28 et 29 avril), 2 petits déjeuners (samedi et dimanche), 4 repas avec entrée, plat, dessert, vin, café (vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi) ainsi que la location de la salle de réunion.

Participation de Trager France aux frais d'AG :

Il est d'usage que Trager France prenne à sa charge la location de la salle à hauteur de 500 à 600 € et participe aux frais du repas festif du samedi soir à hauteur de 10 à 15 €

- ✓ Le **montant** et les **modalités** de cette participation **seront définis** courant janvier lors d'une réunion entre Didier Marie, Alain Derat, Jean-Louis Marie, Geneviève Taffin et Monique Rouch responsable de l'organisation matérielle

Appel à Cotisations 2023

- ✓ L'appel sera envoyé début janvier pour **un règlement au 10 février**.

Logiciel « Yapla » de gestion des Associations proposé par le Crédit Lyonnais

L'existence de ce logiciel a été signalée par Lia Goldberg.

Jean-Louis Marie est en train d'étudier ce que ce logiciel propose et son opportunité pour notre association.

- ✓ Ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Bureau

8. Conseil Ethique (Etienne Christiaens)

8.1- Affaire Rachel GUERIN

Didier Marie a écrit une lettre pour demander à cette personne de retirer sa vidéo YouTube « méthode Trager (relaxation musculaire) » et l'a transmise au Conseil éthique pour avis. Après ajout par le Conseil Ethique de la mention d'un essai de contact téléphonique qui n'a pas abouti :

- ✓ **Le Président Didier Marie envoie cette lettre en recommandé AR à Rachel GUERIN**

8.2- Code de Déontologie

Un mail sera envoyé à tous les adhérents les invitant à une réunion de discussion pour en finaliser le texte :

- ✓ **Réunion mardi 17 janvier à 19 h**

9. Trager International (Lia Goldberg)

Pour mémoire, ci-après, un extrait du compte-rendu du CA du 29 septembre 2022 :

_____ *Après 7 ans de travail, l'Association Nationale Trager Suisse a réussi à faire reconnaître le statut de Thérapeute Trager dans le cadre des thérapies complémentaires prises en charge par les mutuelles santé.*

*Trager Suisse a créé un **programme de formation comprenant 20 niveaux** :*

- *Les 10 premiers niveaux correspondent au programme de certification de Trager International pour obtenir le Statut de Praticien Trager*
- *Les 10 niveaux suivants permettent d'accéder au Statut de Thérapeute Trager*

*Après plusieurs réunions avec Trager Suisse, **Trager International a décidé d'acheter ce matériel pédagogique.***

*Avant diffusion de ce matériel, trois **réunions d'information** sont prévues :*

- *Le 7 octobre pour le CA de T.I.*
- *Le 20 octobre pour tout le corps enseignant (Instructeurs et Teachers)*
- *En novembre pour les Associations Nationales Trager*

Ce matériel pédagogique pourra être utilisé et pourra également nourrir la réflexion et faire avancer les choses dans chaque pays en fonction de sa législation. _____

De ces 3 réunions auxquelles elle a participé, Lia Goldberg porte à notre connaissance et à notre réflexion les points suivants :

Trois personnes portent ce projet : Bill et Gabriela Scholl, Peter Fankhauser.

Il y a une dizaine d'années, en partant du constat que pour chaque niveau il faut, à chaque fois tout recommencer, c'est-à-dire trouver un organisateur, un instructeur, un lieu, des participants, ils ont créé un groupe, appelé Trager School, avec comme priorités : l'enseignement et le soutien des praticiens.

Ils se sont fixés pour objectifs :

- de se projeter dans l'avenir et faire évoluer le modèle d'enseignement datant des années 70

- de trouver un lieu qui aurait déjà une organisation, une mailing liste, des participants. Ils ont trouvé un lieu qui organisait déjà divers stages (Shiatsu ...)
- de se focaliser sur comment présenter la formation comme un programme professionnel destiné à former au métier de Trager Thérapeute (ce qui diffère totalement de la focalisation sur comment remplir un niveau)

La formation de Praticien, soit 250 h, se fait en 2 ans et demi, avec des stages plus courts de 4 jours, beaucoup plus de Mentastics. A l'issue de la formation, les praticiens sont aptes à animer des groupes de Mentastics.

Le **paiement** de la formation se fait **par étape** avec un prix early bird (prix réduit jusqu'à une certaine date).

Le **calendrier** est fixé pour les **5 années** à venir

Quand les stagiaires deviennent praticiens, ils deviennent membres de l'Association Nationale Suisse.

Le fait qu'un groupe suive pas à pas toute la formation soude le groupe et crée un sens fort de la communauté.

Après avoir finalisé et mis en œuvre le projet, ils ont demandé, à Trager International, une compensation financière qui leur a été accordée. Trager International a donc des droits sur le matériel pédagogique.

Trager International va entreprendre une **révision du Manuel** en tenant compte du programme suisse.

C'est une incitation pour que chaque Association Nationale réfléchisse à une autre manière de présenter l'enseignement dans son pays.

Un document de 28 pages, en plusieurs langues dont le français, décrit en détails toute la construction et la méthodologie de cet enseignement.

Après discussion, compte-tenu de **la différence de législation**, cet enseignement n'est pas directement transposable en France. Il convient donc que ce document soit d'abord étudié par le CA, le Comité des Tuteurs et le CE, pour être présenté ensuite à tous les membres avec l'analyse et les perspectives de Trager France.

- ✓ Lia Goldberg envoie ce document aux membres du CA

10. Questions diverses

Pas de questions diverses _____

11. Date du prochain CA

Mardi 7 février 2023 à 19 h

Le Conseil d'Administration prend fin à 21 h 20 _____

Voir Annexe 1 en page suivante

Annexe 1 –T-Shirts Sérigraphie 2023



CONSCIENCEPROD



Spécialiste du marquage textile depuis 2004

16, rue Saint Nicolas - La Rochelle
commercial@consciencecom.fr
05 16 49 16 84 - 06 62 75 61 20
www.conscienceprod.fr

SIMULATION/BAT



CONSCIENCE

UNE BOUTIQUE DE CREATEURS :
conscience-site.com

CONSCIENCECOM

UNE AGENCE DE COM :
consciencecom.fr

CONSCIENCEPROD

UN ATELIER DE MARQUAGE :
conscienceprod.fr